

## Conditions tarifaires des gîtes du Moulin du Berceau

### HAUTE SAISON semaine 22 à 38

	Gîte des Artistes	Gîte du Meunier	Gîte du Puits Bouillant	Demi gîte du Puits Bouillant
Les 2 nuitées	180,00 €	200,00 €	390,00 €	220,00 €
La nuitée supplémentaire	60,00 €	60,00 €	90,00 €	70,00 €
La semaine	400,00 €	440,00 €	700,00 €	460,00 €
Participation ménage	50,00 €	50,00 €	80,00 €	60,00 €
Prestation draps lits 160 cm obligatoire	/	/	3 grands lits	2 grands lits
			15€ x 3	15€ x 2

### BASSE SAISON semaine 39 à 21

	Gîte des Artistes	Gîte du Meunier	Gîte du Puits Bouillant	Demi gîte du Puits Bouillant
Les 2 nuitées	180,00 €	200,00 €	390,00 €	220,00 €
La journée supplémentaire	60,00 €	60,00 €	90,00 €	70,00 €
La semaine	300,00 €	360,00 €	700,00 €	460,00 €
Participation ménage	50,00 €	50,00 €	80,00 €	60,00 €
Prestation draps lits 160 cm obligatoire	/	/	3 grands lits	2 grands lits
			15€ x 3	15€ x 2

### PRESTATIONS Optionnelles

Draps	Le prix des gîtes ne comprend pas les draps. Ils sont en option sauf pour le gîte du Puits Bouillant où ils sont obligatoires pour les 3 grands lits. Les lits ne sont pas faits. 1 pers. : 10 €      2 pers. : 15 €
Animaux	12/par jour
Taxe de séjour des établissements non classés	2,2% du montant de la location (hors charges et prestations) par nuitée (taxe additionnelle incluse) plafonnée à 2,20 €

### MODALITES DE REGLEMENT

Les règlements acomptes ou soldes peuvent être réglés soit **par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC, soit par virement bancaire**. Si toutefois la demande de réservation a lieu un mois avant la prise du logement, il sera demandé le montant total de la location

ACOMPTE	25% de la somme sans journée supplémentaire ni prestation			
	Gîte des Artistes	Gîte du Meunier	Gîte du Puits Bouillant	Demi gîte PB
	300 €	300 €	400 €	300 €

La caution est à régler uniquement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Horaires d'accueil pour la remise des clés	A la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf - 89110 Le Val d'Ocre - de 15h à 17h du lundi au vendredi et 10h à 12h le samedi. En dehors de ces horaires prévenir au : <b>03 86 91 51 78 ou 07 81 44 97 58</b>
Conditions de validation du contrat	Dès accord de votre part sur les conditions de location de nos gîtes, nous vous adressons un <b>contrat</b> qui doit nous être retourné <b>signé</b> le plus rapidement possible, accompagné du <b>chèque d'acompte de 25%</b> ou d'une <b>preuve de virement du même montant et du chèque de caution libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC</b> . Le solde sera à nous régler 10 jours avant la remise des clés. Nous ne faisons pas d'état des lieux mais nous vous demandons de signaler toute anomalie dès votre entrée dans le logement.